



Discours de M. le Préfet
Ouverture de la session budgétaire de l'AT
Vendredi 29 novembre 2019

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de l'Assemblée territoriale,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,

Monseigneur,

Messieurs les représentants des autorités coutumières d'Uvéa, Alo et Sigave,

Madame la Présidente de la commission permanente,

Mesdames et messieurs les conseillers territoriaux, Tui Mata'Utu,

Madame et Messieurs les membres du Conseil du Territoire,

Madame la procureure,

Monsieur le Vice-Recteur,

Madame le représentant de la gendarmerie nationale,

Madame la présidente de la CCIMA,

Mesdames et Messieurs les chefs des services de l'État et du Territoire,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous dire que je suis particulièrement heureux d'être ici parmi vous pour ouvrir cette dernière session de l'Assemblée Territoriale de l'année 2019, et ce à plus d'un titre.

L'année qui s'achève aura, je le crois, été une année charnière, riche en évènements, et surtout, une année porteuse d'avenir.

Je vous rassure, je ne vais pas détailler ici de façon exhaustive les moments clés et les points saillants de ces 11 derniers mois.

Je réserve cet exercice, s'agissant de l'analyse de 2019, pour mon discours traditionnel de vœux de bonne année, que je prononcerai dans la plus pure tradition républicaine en ma Résidence le 10 janvier 2020, dans le cadre d'une cérémonie conviviale à laquelle vous serez, naturellement, toutes et tous conviés.

Je souhaiterais néanmoins vous dire à quel point cette quasi-année complète sur le Territoire, puisque j'ai pris mes fonctions le 9 janvier 2019, aura été positive et enrichissante.

La rencontre avec Wallis et Futuna, ses particularités, son originalité, ses richesses humaines, culturelles et naturelles, restera quoi qu'il en soit et quelle que soit la durée finale de mon séjour, un évènement marquant tant sur le plan personnel que professionnel.

Sur le plan professionnel, ma mission continue avec un seul mot d'ordre, celui de représenter une République qui s'oppose à tout ce qui sépare, à tout ce qui retranche et à tout ce qui exclut.

1- Sur le Territoire des îles Wallis et Futuna, construisons une République qui s'oppose à tout ce qui sépare

Sur le plan international, Wallis et Futuna est un acteur important et pro-actif sur la scène du Pacifique. Le Territoire concourt en effet à la redéfinition de la politique française dans la région et, plus globalement, à l'échelle du théâtre stratégique « indo-pacifique » défini lui-même par le Président de la République.

Wallis et Futuna est un acteur du triangle polynésien, de la scène océanienne, de l'aire francophone, de l'Outre-mer européen et de la bicéphalie indo-pacifique. Cet acteur rassemble donc par définition.

Je sais à quel point, vous êtes attaché, M. le Président, à cet ancrage de Wallis et Futuna dans son environnement international, malgré le cadre ajusté du statut de 1961, dont l'évolution sera également importante dans ce domaine. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

Sur le plan régional, la coopération franco-française dans le Pacifique est également une réalité.

- 2019 aura vu la signature d'une convention de collaboration entre le Territoire et la Polynésie française.
- 2020, gageons-le, sera l'année du renouveau de l'Accord particulier avec la Nouvelle-Calédonie. Je souligne d'ailleurs, à ce titre, la venue récente de représentants du gouvernement de Nouvelle-Calédonie sur le Territoire, afin de poursuivre les travaux déjà engagés en ce sens.

La coopération avec le Vanuatu et les îles Fidji pourrait par ailleurs s'intensifier, conformément aux souhaits émis lors des visites officielles du début d'année.

Notons également que l'Europe continue d'investir en faveur du développement du Territoire, notamment dans le cadre du programme PROTEGE et bien évidemment plus spécifiquement pour le Territoire, dans le cadre de la construction en cours du quai de Leava.

Au plan interne, le Territoire des îles Wallis et Futuna, dans toutes ses composantes, a démontré sa capacité à appréhender sereinement des dossiers majeurs et structurants pour son avenir.

L'État s'est également mis en ordre de marche dans son nouvel organigramme, pour accompagner, structurer et consolider cette phase de développement, dont les déclinaisons et thématiques sont riches et variées.

Si l'action de la République sur le Territoire se veut unificatrice, elle se veut aussi également protectrice et juste.

2- Ainsi, construisons une République qui s'oppose à tout ce qui retranche

Comme vous le savez, Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer, a officiellement lancé le 8 avril dernier la Trajectoire outre-mer 5.0.

Cette stratégie apporte un cadre à l'application des politiques publiques issues du Livre bleu outre-mer, présenté à l'issue des Assises des outre-mer en juin 2018.

Elle définit une nouvelle manière de construire les outre-mer de demain en invitant les décideurs, les élus, les entreprises et les citoyens à tendre vers un futur durable en outre-mer à travers cinq objectifs :

- 1) Zéro carbone avec des territoires « bas carbone » ;
- 2) Zéro déchet avec des sociétés économes, voire préservatrices des ressources ;
- 3) Zéro polluant agricole et concevoir des populations protégées des pollutions et des substances chimiques ;
- 4) Zéro exclusion en construisant des sociétés inclusives, luttant contre toute forme d'exclusion ;
- 5) Zéro vulnérabilité en créant des territoires résilients face au changement climatique et aux risques naturels.

Cette trajectoire concerne pleinement Wallis et Futuna et je ne doute pas que les résultats seront profitables au territoire.

Gardons-nous de nous retrancher derrière la fatalité. Le destin d'un territoire, c'est son caractère. La liberté que nous offre la République, c'est maintenant de le choisir.

Concernant le développement institutionnel du Territoire, je suis à ce jour convaincu que nous devons développer une nouvelle stratégie statutaire, ainsi que la Ministre des Outre-mer l'a indiqué lors de sa visite officielle en mars dernier. Je le rappelle, cette évolution ne pourra se faire qu'à la demande des wallisiens et des futuniens, tout en respectant les prérogatives attachées aux chefferies coutumières et à la coutume en général. Sachez que l'État est prêt à continuer à vous accompagner dans ces réflexions, prêt à vous soutenir collectivement dans le sillage de nos aînés de 1961.

Je tiens ici à préciser, toujours au chapitre du développement institutionnel, que le projet ambitieux de création d'une Fonction publique territoriale à Wallis et Futuna est un sujet important qui pourrait constituer un premier pas vers une réforme statutaire plus structurée. Un calendrier de réunions sera établi prochainement à ce sujet, en étroite collaboration avec vous M. le Président, et la première étape sera la réunion du Conseil supérieur des agents publics relevant du Territoire, dès que le nouveau bureau de l'Assemblée territoriale aura été élu, et en tout état de cause avant la fin de l'année. Là encore, l'État sera un partenaire privilégié des réflexions à mener, afin que le statut du Territoire évolue et s'adapte aux réalités actuelles auxquelles il nous faut faire face.

Au-delà du sujet de la réforme institutionnelle et des sujets connexes qui lui sont rattachés, je tiens à rappeler qu'un nouvel organe de gouvernance a été mis en place depuis quelques mois, en plus du traditionnel Conseil du Territoire prévu par le statut et en complément du groupe de travail dédié que vous avez installé, M. le Président, le 20 novembre. Je veux parler du Conseil de gouvernance.

Cet organe innovant permet d'associer toutes les autorités locales (administration, politique, coutumières et religieuses) autour de la table et d'échanger de manière constructive sur les dossiers politiques et stratégiques. Notre objectif commun, s'agissant de la réforme statutaire, est que nous puissions nous entendre, dans les meilleurs délais, sur un calendrier en termes de travaux et de résultats.

Par ailleurs, je vous informe que le travail mené depuis plusieurs années maintenant, concernant l'amélioration des conditions de travail des

sapeurs-pompiers sur le Territoire, porte ses fruits. Outre les avancées significatives en matière budgétaire et de formations obtenues en 2018 et 2019, une première réunion interministérielle relative à la nouvelle structuration des services d'incendie et de secours sur le Territoire a eu lieu récemment, le 5 novembre dernier. La compétence sécurité civile a été confirmée comme étant une compétence de l'État. Au vu des discussions qui ont pu avoir lieu à ce stade, les services centraux tendraient à être favorables à la création d'un service d'incendie et de secours rattaché au Préfet, Administrateur supérieur et Chef du Territoire. Ce service pourrait être financé par un budget annexe spécifique, qui serait intégralement alimenté par des fonds État. Tout ceci est en cours de négociation rue de Varenne. J'espère rapidement vous proposer une solution d'ajustement final du dossier, pérenne, juste et durable.

Je rappelle également que la nacelle aéronautique visant à faciliter l'embarquement des civières dans l'Airbus lors d'EVASAN est arrivée en début de mois. Elle permettra de faciliter et de sécuriser l'embarquement des patients évasanés dans l'Airbus et, pour les sapeurs-pompiers, des conditions de travail plus décentes dans ce cadre. Au-delà, elle permettra de garantir à tout un chacun que si des soins particuliers ne peuvent être délivrés sur le Territoire, le patient pourra être évasané vers le site adéquat dans les meilleures conditions. Elle vient d'être mise en service cette semaine et son inauguration officielle est prévue le 20 décembre prochain. Vous serez bien entendu conviés.

Concernant le développement économique du Territoire, il est en réalité l'ambition ultime qui sous tend la majeure partie de notre action. La signature du Contrat de Convergence et de Transformation (CCT) en

juillet dernier est l'illustration contractuelle la plus aboutie de cette ambition.

Si le CCT porte en effet des sujets directement liés à l'économie du territoire (Falé des entreprises, consolidation du secteur primaire, économie bleue, mais également politique de formation des apprentis), la majeure partie des investissements qu'il porte, tous domaines confondus, aura des conséquences positives sur l'économie privée de Wallis et Futuna.

Au-delà du CCT, la poursuite de la stratégie numérique, le déploiement du Programme européen « PROTEGE », ou encore la récente convention signée avec le Ministère de l'Agriculture, ou bien encore notre intégration en cours dans le Plan Investissement dans les compétences (PIC), portent aussi une ambition économique. J'y reviendrai plus tard dans mes propos.

L'économie, l'emploi, la formation, le soutien aux entreprises, la forte croissance de la commande publique, la gestion maîtrisée des deniers publics sont bien au cœur de nos préoccupations. Nos principaux partenaires institutionnels ne s'y sont pas trompés et sont dans une nouvelle dynamique de confiance et de partenariat.

Après avoir doublé sa dotation du FEI 2019 par rapport à celle de 2018, le Ministère des Outre-Mer a attribué au territoire en cette fin d'année une dotation exceptionnelle de 5,2 millions d'euros réservés à des projets immédiatement réalisables.

La Banque des Territoires s'apprête, par ailleurs, fait unique sur le Territoire, à investir sur ses fonds propres et à créer une société de portage avec Wallis et Futuna en vue de la création du Falé des entreprises.

De nouvelles conventions avec l'Université de Nouvelle-Calédonie d'une part, et avec l'ADEME d'autre part, sont en phase de conclusion.

Outre la Banque des Territoires, le secteur bancaire classique représenté ici par la BWF, et le secteur bancaire plus institutionnel que représente l'AFD, sont à nouveau davantage en phase avec les ambitions du Territoire, même si des sujets importants restent à consolider, comme les prêts immobiliers. L'AFD portera en outre dans quelques semaines une étude sur le modèle économique de Wallis et Futuna.

A noter également que des porteurs de projets structurants se manifestent dans des secteurs aussi variés que le transport maritime ou bien encore l'industrie alimentaire (avec l'ouverture prochaine d'une brasserie).

Mais soutenir l'économie c'est aussi et peut être avant tout soutenir le tissu économique local implanté de longue date. C'est ce que vous faites à travers la ligne budgétaire du CTI, dont un bilan global vous sera présenté. C'est également le sens de l'action au quotidien de l'ADIE et de la CCIMA, qui va pour sa part se structurer et se consolider.

Par ailleurs, et comme j'en ai informé récemment les membres du Conseil du Territoire, nous venons d'apprendre qu'un marché d'implantation d'une station radio-électrique GALILEO à Wallis avait été officiellement attribué par l'Agence spatiale européenne, qui dépend de l'Union européenne, à la société TDF, basée en Nouvelle-Calédonie. Cette infrastructure, qui contribuera au bon fonctionnement du système

de navigation par satellite propre à l'Union européenne, doit être déployée dès 2020 sur Wallis.

Ce déploiement doit s'opérer dans les meilleurs délais du fait du BREXIT. En effet, les stations GALILEO, auparavant implantées sur certaines îles britanniques du Pacifique ont dû être démantelées en urgence et doivent être réinstallées sur des îles de pays membres, dont Wallis, en ce qui concerne la France. Il s'agit là d'une véritable opportunité pour le Territoire, puisque cette station, outre son importance stratégique pour l'Union européenne, a vocation à générer plusieurs emplois locaux.

L'économie mondiale, ultramarine, nationale, européenne, est parfois stable, parfois fragile, mais toujours interdépendante et connectée. Elle est notre moteur. Nous faisons partie d'un tout et tous avons un rôle à jouer.

Je suis, en ce qui nous concerne, résolument optimiste pour les mois et les années qui viennent, si nous restons sur les bases ambitieuses établies en 2019. Connaître le Territoire de Wallis et Futuna, c'est d'abord le situer dans son univers, non l'en retrancher.

Si l'action de la République sur le Territoire se veut unificatrice, protectrice et juste, elle se veut également inclusive.

3) Ainsi, je vous engage à être une République qui s'oppose à tout ce qui exclut

La République est « Une et indivisible », mais elle est avant tout une mosaïque de territoires divers, tant en métropole qu'en Outre-mer. Le ciment de cette mosaïque, ce sont à la fois nos valeurs fondamentales communes de liberté, d'égalité et de fraternité, mais également la reconnaissance et le respect de l'identité, des spécificités individuelles et collectives. Chacun a sa place dans la « Maison France » et particulièrement Wallis et Futuna et ses habitants.

Grâce aux élus territoriaux et nationaux de son Territoire, aux autorités coutumières et à la collaboration active avec les services de l'État, Wallis et Futuna a pris un essor déterminant en 2019, tant sur le plan régional et international qu'au niveau de son développement interne.

Les dernières tendances économiques relevées par l'IEOM, celle du 3ème trimestre 2019, démontrent que la demande intérieure se raffermie et que les importations suivent une tendance à la hausse. La consommation des ménages est le principal pilier de l'économie du Territoire et accélère son rebond avec +9,5 % de progression des importations de biens de consommation, soutenue par la diminution des prix. Le taux de crédits à la consommation soutient cette tendance (+5,3 % en 1 an) et le crédit aux entreprises est bien orienté.

L'évolution du secteur du commerce est positive pour ce trimestre mais, malgré un début d'année encourageant, le BTP continue de traverser la phase de repli entamée le trimestre précédent (recul des importations de ciment de 15,7%). C'est vers une inversion de cette tendance qu'il nous faut continuer à travailler, tous ensemble.

Et à ce titre, la mise en œuvre de la commande publique, avec la concrétisation du CCT, est l'élément déclencheur qui pourra amplifier le rebond de l'économie.

La République c'est, tout d'abord, la liberté d'avoir un avenir. Ainsi, sur le plan de la formation, des avancées sont à noter sur plusieurs dossiers majeurs : je citerai la signature d'une Convention avec l'Université de Nouvelle-Calédonie visant la mise à disposition d'une salle pour faire de la e-formation. Une Convention globale visant à établir des rapports privilégiés avec l'UNC est également en cours d'étude.

Concernant l'enseignement dans le premier degré, la nouvelle convention de concession de l'enseignement du premier degré à la DEC est, comme vous le savez, en cours de finalisation. Je rappelle qu'un certain nombre d'avancées a pu être obtenu par les enseignants du premier degré à la suite d'une visioconférence avec le Directeur de cabinet du Ministre de l'Éducation nationale, dans le cadre du conflit social du mois de septembre.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'une convention cadre de coopération pour le recrutement et la formation initiale des enseignants du premier degré a été signée en juin dernier entre le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et le Territoire, afin de permettre un soutien financier aux futurs instituteurs d'origine wallisienne et futunienne durant leur deux premières années de formation à l'IFM de Nouméa, étant donné que la formation n'est désormais rémunérée par l'État qu'à partir de la troisième année.

Concernant l'enseignement dans le secondaire, un projet de nouveau lycée est actuellement en cours de réflexion, afin de permettre aux lycéens de travailler, et pour certains d'être hébergés, dans des conditions normales. Et pourquoi pas envisager également la création d'un lycée international francophone à Wallis et Futuna ?

Concernant l'orientation post-bac, une réflexion est actuellement développée par le STOSVE et vous sera présentée lors de cette session, pour encourager davantage de jeunes wallisiens et futuniens à partir en Métropole ou en Nouvelle-Calédonie pour poursuivre des études supérieures et surtout les réussir.

Comme je le rappelais précédemment, au niveau national un Plan d'investissement dans les compétences (PIC) a été mise en place. Au niveau local, une enveloppe PIC pour Wallis et Futuna a été attribuée en vue de l'établissement d'un diagnostic, pour objectiver le besoin et l'adapter à la demande. C'est l'objet d'une délibération que vous examinerez lors de cette session.

Je me félicite également que nous disposions désormais du cadre juridique adéquat permettant de développer la pratique de l'apprentissage sur le Territoire. Il me semble également pertinent qu'outre le lien naturel avec la CCIMA dans ce domaine, un travail avec les Compagnons du devoir puisse être mené afin de développer des filières d'excellence professionnelle.

La République, c'est aussi la liberté d'accéder à des soins. Sur le plan de la santé, je salue pour commencer l'arrivée d'un nouveau Directeur de l'Agence de santé des îles Wallis et Futuna, M. Xavier

MONTSERRAT, qui a su monter la préfiguration de la prochaine ARS de Mayotte.

Parmi les principaux chantiers et dossiers en cours dans ce domaine, citons bien entendu celui, majeur, de la télémédecine. Plus de 3 millions d'euros ont été alloués dans ce cadre. Des équipements spécialisés ont été commandés, les choses avancent vite. Nous espérons une mise en œuvre complète au second semestre 2020. J'insiste ici sur le fait que cette avancée majeure constitue l'un des principaux bénéfices tirés de l'arrivée du câble Tui Samoa sur le Territoire et du déploiement du Très Haut Débit qui permettront aux wallisiens et futuniens d'avoir un niveau de soins et de prévention équivalent à celui de nos concitoyens de métropoles.

Autre chantier d'envergure en matière de santé, celui du centre d'hémodialyse à Futuna. Un comité de pilotage a été créé sur le sujet. Le marché a été officiellement lancé et publié le 1er novembre. Il devrait aboutir d'ici la fin décembre 2019, comme promis auprès des chefferies et de la population.

Parmi les dossiers importants figure également le projet de création d'un pôle de prévention et de santé publique, qui se traduira par la construction d'un bâtiment dédié et par des recrutements spécifiques, dont celui d'un médecin de santé publique. Ce poste est d'ores et déjà acquis budgétairement.

D'importants investissements seront également mis en œuvre au niveau hospitalier dans le cadre du CCT, tant à Wallis qu'à Futuna.

Ils se déclineront par un plan d'équipement à hauteur de 3 millions d'euros et une sécurisation des infrastructures pour un montant de 500 000 euros.

La conférence de la santé, qui ne s'était plus réunie depuis des années, s'installera à nouveau à Wallis et Futuna au cours du premier semestre 2020.

La République, c'est également l'affirmation de la primauté du Droit. Je voudrais à ce titre insister sur le fait que, particulièrement ici, à Wallis et Futuna, la règle et le droit ne sont nullement incompatibles avec la préservation des spécificités locales, culturelles, coutumières et sociales.

La règle et le droit sont essentiels. Sans eux, les sociétés ne seraient que chaos et additions d'intérêts individuels et égoïstes, sans vision commune.

Un travail important de retour au droit et à la règle a été engagé récemment sur un certain nombre de dossier futures (réglementation des bingos, réglementation des ports, règles de recrutements...). Mais il ne s'agit pas là de sacraliser des règles rigides, paralysantes, chronophages. Non, le droit se veut protecteur, bienveillant et structurant et c'est en ce sens qu'il doit être utilisé, respecté et appliqué fermement lorsqu'il le faut.

En ce qui concerne la réglementation relative aux jeux de hasard, celle-ci doit être effective sur le Territoire au 1^{er} janvier 2020.

Vous le savez, mais je le rappelle, légalement à Wallis et Futuna, les loteries de toute espèce sont prohibées sauf celles qui bénéficient d'une autorisation préfectorale et portent sur des lots à gagner en nature. En aucun cas les gains en sommes d'argent liquide ne sauraient être autorisés.

Nous avons commencé à travailler sur le sujet, en vue de mettre le Territoire en conformité avec la réglementation. Une première réunion de travail interne s'est d'ores et déjà tenue à l'Administration supérieure début septembre dernier afin de poser les jalons de la réflexion : statut des organisateurs, mise en place d'autorisations administratives, modalités de contrôles a posteriori, gestion de la redistribution des sommes récoltées à titre non lucratif et dans le cadre de projets sociaux, etc...

Les travaux continuent d'avancer en interne et un projet de mode opératoire à la fois simple et clair est en cours de définition. L'idée est de pouvoir vous le présenter et d'en discuter avec vous, ainsi qu'avec la chefferie avant la fin de l'année, pour une mise en application début 2020.

Pour conclure, j'ai souhaité, comme vous le savez, restructurer l'organigramme fonctionnel de l'Administration supérieure afin de le rendre plus réactif, plus efficient, plus opérationnel. Ce document vous est présenté, comme il l'a été aux organisations syndicales et aux chefs de services de l'État et du Territoire.

Il consacre une gouvernance plus réactive autour du Secrétaire général et a pour ambition de permettre la bonne réalisation des projets, de tous les projets.

Il n'y a pas, en effet, de petits et de grands projets. Il n'y a que des projets qui profitent au Territoire et à ses habitants. Des projets qui impactent positivement, directement ou indirectement, la vie quotidienne de nos concitoyens.

Il faut être attentif à ce que le Premier ministre a appelé les « OVQ » (Objets de la Vie Quotidienne), c'est-à-dire la prise en compte des besoins de la population, au plus près du terrain. C'était le sens de ma visite de l'ensemble des villages de Wallis et Futuna, en compagnie des coutumiers, des élus et des chefs de service. C'est aussi le sens, par exemple, de la délibération présentée à cette session portant réglementation de l'aide à la résorption du logement insalubre.

Et pour porter, à vos côtés, tous ces projets, structurants et aussi les plus modestes, il faut une administration en ordre de marche. C'est le sens de la réorganisation de notre organigramme.

Lors de la rédaction de ce discours à Wallis, j'ai enfin compris ce que voulait exprimer André MALRAUX lorsqu'il déclarait que « le monde aurait pu être simple, comme le ciel et la mer ».

M. le Président, comme le prévoient les textes : « Je déclare ouverte cette session de l'assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna ».